

COMITÉ NATIONAL DE CONSULTATION PATRONALE-SYNDICALE (CNCPS)

Compte rendu de décisions

Le 5 avril 2016

**Anita Biguzs
Sous-ministre**

Mot d'ouverture

La sous-ministre (SM) ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous et fait un tour de table pour la présentation des participants.

Dans son mot d'ouverture, la SM souligne les points suivants depuis la dernière réunion du CNCPS tenue le 25 novembre 2015 :

- Le gouvernement du Canada s'est acquitté de son engagement de réinstaller 25 000 réfugiés syriens à la suite de l'annonce faite par le ministre le 24 novembre 2015. La SM mentionne les efforts importants et la collaboration des employés d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), ainsi que des gouvernements fédéral et provinciaux et du secteur privé, dans cette réalisation. Elle signale les mouvements de personnel qui ont été requis pour travailler à cette initiative en plus du travail qui se poursuit à l'appui des priorités actuelles du Ministère.
- Une journée de réflexion a eu lieu il y a plusieurs semaines avec le ministre et la haute direction afin d'examiner les délais de traitement et les volumes à traiter, et de tenir une discussion sur une stratégie et des plans visant à améliorer le traitement des demandes de parrainage d'époux et de conjoints.
- Le budget de 2016 prévoit l'octroi de 54,3 millions de dollars à IRCC sur trois ans pour appuyer le plan des niveaux d'immigration pour 2016, lequel fixe un objectif très ambitieux d'admissions de l'ordre de 280 000 à 305 000. IRCC reçoit aussi 25 millions de dollars pour réduire les délais de traitement des demandes de parrainage au titre de la catégorie du regroupement familial en 2016.
- Le gouvernement réinstallera aussi 10 000 autres réfugiés syriens pris en charge par le gouvernement d'ici décembre 2016 et augmentera le financement destiné aux programmes d'établissement afin d'améliorer l'intégration des nouveaux arrivants au Canada.
- Le dépôt du Rapport annuel au Parlement sur l'immigration de 2015 comprend le plan des niveaux d'immigration pour 2016 et représente une augmentation notable par rapport à la fourchette de planification annuelle. Une stratégie de mobilisation rigoureuse pour les niveaux de 2017 sera également entreprise.
- L'autorisation de voyage électronique est devenue une exigence d'entrée obligatoire le 15 mars 2016 et sera pleinement en vigueur à l'automne 2016.

Paul Croes, du Syndicat de l'emploi et de l'immigration du Canada (SEIC), mentionne que le budget de 2016 était une bonne nouvelle pour IRCC. Il espère que le Ministère examinera la possibilité de revoir la situation des emplois d'une durée déterminée comme moyen de stabiliser l'effectif.

Il évoque également les arriérés dans le Programme des aides familiaux résidants et se dit préoccupé du fait qu'il y a des personnes dont la demande pourrait être en cours de traitement pendant jusqu'à six ou sept ans. La SM admet qu'il est difficile d'éliminer les arriérés et reconnaît pleinement les difficultés

imposées aux familles. Elle fait remarquer que des stratégies ont été mises en place pour régler les demandes à traiter et qu'en raison de l'augmentation des places disponibles, des progrès satisfaisants sont en voie d'être réalisés pour réduire cet arriéré au cours des deux prochaines années. M. Croes se dit aussi préoccupé de l'intention du gouvernement de lever l'obligation de visa pour le Mexique et demande si des vérifications rigoureuses des antécédents criminels seraient effectuées. La SM répond qu'IRCC travaillera en étroite collaboration avec l'Agence des services frontaliers du Canada et d'autres partenaires de la sécurité pour traiter les questions liées à la sécurité.

Décisions : S.O.

Suivi : S.O.

Échéance : S.O.

Initiative de réinstallation des réfugiés syriens

Stefanie Beck

Stefanie Beck, sous-ministre adjointe (SMA) des Services ministériels, fait le résumé suivant :

- Les opérations ont maintenant été démantelées. Les centres opérationnels temporaires à l'étranger sont fermés et les opérations des missions sont revenues à la normale. On continue de mettre l'accent sur la réinstallation.
- Les centres d'accueil pour les avions nolisés à Toronto et Montréal ainsi que les centres provisoires d'hébergement pour les réfugiés à Kingston et à Valcartier ont également été mis hors service, et les employés sont retournés dans leurs organisations d'attache. La direction continue de sensibiliser les membres du personnel à l'étranger et au pays afin de s'assurer que leur réintégration dans leurs fonctions régulières se déroule bien.
- Les examens rétrospectifs et les leçons retenues sont en cours avec les ministères, y compris IRCC, et les organismes partenaires. Cet exercice se déroulera en cinq séances. L'objectif est d'établir un rapport rétrospectif au terme du processus.
- Diverses cérémonies de remise de prix sont en cours de planification dans bon nombre de ministères. La cérémonie pour IRCC est prévue en mai.
- Sur le site intranet se trouvent de nombreux récits et témoignages d'employés au sujet de leurs expériences, ainsi qu'une foule de renseignements sur l'initiative visant les réfugiés syriens.
- Ce projet est une réalisation monumentale et un exemple du réel dévouement des employés envers leur travail et l'aide aux personnes dans le besoin. Un merci tout spécial est adressé à toutes les personnes qui ont donné leur nom pour être bénévoles, qu'elles aient été choisies ou non pour participer. Un grand merci également aux syndicats pour leur soutien continu depuis le début de cette initiative.

Décisions : S.O.

Suivi : S.O.

Échéance : S.O.

Projet de réseau intégré

Bob Orr

Bob Orr, SMA, Opérations, présente un résumé du Projet de réseau intégré (PRI). Un dossier de présentation a été distribué aux membres du comité avant la réunion.

Faits saillants de l'exposé :

- Le PRI a été chargé de remanier en profondeur et d'intégrer le réseau d'exécution des programmes en améliorant l'expérience du service à la clientèle; en simplifiant et en intégrant le modèle actuel d'exécution des programmes; en optimisant l'efficacité du traitement, en améliorant l'expérience client et en renforçant l'intégrité des programmes; en mettant à contribution et en

appuyant l'effectif, afin qu'il puisse s'adapter rapidement aux tendances, aux priorités et aux risques changeants dans le domaine de la migration.

- Le PRI travaille en parallèle avec d'autres initiatives de modernisation et d'autres secteurs d'IRCC afin de : définir le réseau de traitement idéal et de schématiser la façon dont nous y arriverons; orienter les projets et les initiatives connexes dans l'ensemble des secteurs d'activités en vue d'en assurer la concordance avec la vision future; planifier et exécuter les activités de mobilisation et de gestion du changement.
- L'expérience client est un élément clé du PRI.
- On a adopté un modèle décisionnel normalisé qui intègre la prise de décisions à l'échelle du réseau d'IRCC au pays et à l'étranger.
- Le PRI appuiera des activités à valeur ajoutée plutôt que les opérations courantes. Le temps épargné grâce aux améliorations de modernisation sera maintenant consacré aux activités à valeur ajoutée, notamment : améliorer le service à la clientèle; accroître l'intégrité des programmes; tirer parti de l'expertise, de la liaison et des rapports régionaux; faire de la promotion et du recrutement; accorder la priorité à l'analyse des données, à l'analytique et à la gouvernance; gérer les fournisseurs de services tiers.
- IRCC continuera de mettre en place l'infrastructure habilitante (à court terme), d'apporter des améliorations aux systèmes informatiques en vue de rehausser l'expérience du service à la clientèle et d'optimiser l'efficacité des services administratifs dans tous les secteurs d'activités (à moyen terme) et d'apporter des changements au réseau opérationnel afin de tirer pleinement parti du nouveau système (à long terme).
- Il y a eu certains retards dans le projet étant donné que de nombreux employés d'IRCC se sont engagés à fond dans la résolution d'autres questions opérationnelles urgentes telles que l'initiative visant les réfugiés syriens; toutefois, les travaux vont maintenant reprendre dans le cadre de cette importante initiative stratégique.

Norman Morgan, de l'Association professionnelle des agents du service extérieur (APASE), demande une mise à jour sur le « point de contact unique ». Bob Orr répond que les travaux sont en cours et que des changements seront apportés au processus dans les prochains mois.

Paul Croes, du SEIC, remet en question la validité de l'information qui lui a été envoyée sur les normes de traitement des cartes de résident permanent et la diminution soudaine du délai de réponse de 145 jours à 40 jours. Il mentionne aussi la Compagnie canadienne des billets de banque et la sécurité de l'information à laquelle cette dernière a accès dans le cadre de son contrat avec IRCC. Bob Orr répond que l'information sur le site Web est exacte et que la diminution des normes de traitement est attribuable aux importants gains d'efficacité réalisés ainsi qu'aux ressources supplémentaires qui y sont affectées.

Décisions : S.O.

Suivi : S.O.

Échéance : S.O.

Plan des niveaux d'immigration pour 2016

Bob Orr

Bob Orr, SMA, Opérations, présente un résumé du plan des niveaux pour 2016.

Faits saillants de l'exposé :

- Cela fait partie des nouveaux engagements pris en vertu du mandat. Le plan prévoit de 280 000 à 305 000 admissions pour 2016. Cet objectif est très ambitieux compte tenu des échéanciers serrés et de considérations opérationnelles telles que la réaffectation des ressources en raison de l'initiative visant les réfugiés syriens, de la fatigue liée à la charge de travail et des différents niveaux d'effort entre les catégories.

- Le plan des niveaux pour 2016 vise à réunifier un plus grand nombre de familles (12 000 de plus qu'en 2015, soit une augmentation de 8 %), ainsi qu'à fournir un lieu de refuge à ceux qui fuient la persécution (29 500 de plus qu'en 2015, soit une augmentation de 99 %). Par conséquent, le nombre de places disponibles pour les réfugiés parrainés par le secteur privé et les réfugiés pris en charge par le gouvernement a presque triplé, et le nombre de places disponibles dans le cadre du Programme mixte des réfugiés désignés par un bureau des visas a plus que doublé.
- L'objectif de 305 000 admissions exigera la mise en place de stratégies opérationnelles et l'élaboration de moyens en vue d'optimiser les processus. De plus, IRCC devra trouver les ressources nécessaires.

La SM indique que le Ministère a des employés chevronnés qui possèdent l'expertise, les connaissances et l'expérience requises et qui sont essentiels pour concrétiser cet engagement.

Norman Morgan, de l'APASE, demande si d'autres employés seront nécessaires. Bob Orr répond que 25 millions de dollars ont été accordés pour les demandes au titre de la catégorie du regroupement familial, et qu'il faudra donc réaffecter des analystes de cas à l'environnement de triage et qu'il est très probable que des employés supplémentaires soient embauchés dans d'autres fonctions.

Paul Armstrong, directeur général de la Région du traitement centralisé (RTC), ajoute que le Ministère a reçu un financement pour un an seulement et qu'il continuera donc d'embaucher des employés pour une période déterminée.

Paul Croes, du SEIC, fait remarquer que le financement temporaire n'est pas une solution et se dit préoccupé du fait que le Ministère ne reçoit toujours pas de financement suffisant. Il ajoute qu'il faut examiner la situation avec le ministre. La SM répond que le Ministère continue de veiller à ce que les meilleures analyses de rentabilisation fondées sur des données probantes soient présentées. En même temps, le Ministère dispose déjà d'une bonne plateforme sur laquelle il peut s'appuyer pour procéder à des améliorations continues, compte tenu de la technologie en constante évolution.

Décisions : S.O.

Suivi : S.O.

Échéance : S.O.

Situation des emplois d'une durée déterminée

Stefanie Beck

Ce sujet a été soulevé lors du tour de table à la dernière réunion du CNCPS et les syndicats demandent une mise à jour.

Stefanie Beck, SMA des Services ministériels, mentionne que, bien que l'immigration compte parmi les grandes priorités du gouvernement, IRCC continue d'examiner la situation actuelle des emplois d'une durée déterminée et doit demeurer prudent pour assurer la durabilité à long terme de ses activités. Un examen et une analyse internes approfondis de la situation des emplois d'une durée déterminée sont en cours en ce qui a trait aux ratios actuels et aux niveaux de travail connexes. Les constatations ainsi qu'un plan d'action recommandé seront présentés au cours des prochains mois à la SM et au Comité exécutif. Il y aura d'autres communications avec les syndicats à ce sujet. En fin de compte, la souplesse et l'équilibre demeurent essentiels.

La SM ajoute qu'elle est sensible aux préoccupations des employés et des syndicats. Elle fait remarquer qu'IRCC a reçu un financement temporaire d'une durée limitée pour un certain nombre d'initiatives, et il n'y a aucune garantie que ces fonds seront renouvelés. Elle explique que les ressources du Ministère doivent être gérées de façon prudente et responsable afin de s'assurer que les fonds nécessaires pour s'acquitter des engagements pris sont accessibles.

Yves Rochon, de l'Association canadienne des employés professionnels (ACEP), demande quand l'examen interne sera terminé et si le Ministère a pris en considération le facteur d'attrition dans son analyse. Stefanie Beck répond que l'examen doit être achevé dans les prochains mois et que nous communiquerons les résultats lors d'une prochaine réunion dès qu'ils auront été présentés à la SM et au Comité exécutif. L'attrition figure effectivement parmi les facteurs pris en compte. Yves ajoute que cette situation continue d'être une source de préoccupation pour les syndicats et leurs membres, et qu'il s'attend à ce qu'IRCC agisse comme il se doit.

Matthew Létourneau, de l'Association canadienne des agents financiers (ACAF), mentionne que, compte tenu du récent message du ministre du Conseil du Trésor, Scott Brison, concernant le renouvellement de l'effectif, il est important pour le Ministère d'avoir en place une stratégie visant à établir un dialogue avec les plus jeunes employés et à les encourager à demeurer dans la fonction publique. Stefanie Beck répond qu'IRCC explore et encourage diverses façons de faire du recrutement.

Rose Touhey, du Syndicat des employées et employés nationaux (SEN), indique que le syndicat a été informé que la dotation de postes pour une période déterminée a fait l'objet d'un gel en raison du Plan d'action pour la réduction du déficit (PARD) et veut connaître les nouvelles raisons de maintenir le gel et savoir si IRCC a consulté la Commission de la fonction publique (CFP). M^{me} Touhey ajoute que la politique du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) prévoit la conversion des postes à durée déterminée après trois ans et que ces dispositions n'ont pas changé.

Holly Flowers Code, directrice générale des Ressources humaines, mentionne que le Ministère continue d'examiner son financement temporaire ainsi que son financement par services votés, et qu'IRCC n'est pas le seul ministère qui continue de suspendre les dispositions de la Politique sur la conversion des postes à durée déterminée.

Paul Croes, du SEIC, mentionne que le PARD est chose du passé et ne peut plus servir de prétexte au Ministère.

Doug Marshall, du SEN, soulève le fait qu'il s'agit à la fois de gérer le risque et d'assurer un bon équilibre. En même temps, IRCC devrait examiner la direction que prend le gouvernement et appliquer les calculs aux prochaines étapes. Il ajoute que le gel des emplois d'une durée déterminée n'a jamais été imposé aux employés de Passeport Canada et que, subséquemment, certains d'entre eux ont perdu cette protection lorsqu'ils sont venus à IRCC.

Décisions :	
Suivi :	Échéance :

Participants	Membres du Comité, partie patronale	Membres du Comité, agents négociateurs	Invités
			Paul Croes, SEIC Claude Danik, SEIC Patrick Provost, IPFPC Jessica Guitard, IPFPC Matthew Letourneau, ACAF Yves Rochon, ACEP Tannis Budacjek, ACEP Norman Morgan, APASE Tim Hodges, APASE (absent) Doug Marshall, SEN Rose Touhey, SEN

		Jim McDonald, SEN	
Secrétaire	Josée Lapointe, directrice, Efficacité de l'effectif, et Nicole Houle, directrice adjointe, Relations de travail		